



## FOIRE AUX QUESTIONS

### **| Combien de fois par an puis-je réserver un bateau ?**

Votre abonnement est illimité, vous pouvez naviguer autant que vous le souhaitez.

### **| Comment s'effectuent les réservations ?**

Pour réserver une sortie, il vous suffit d'envoyer un email à l'adresse [boatclub@port-adhoc.com](mailto:boatclub@port-adhoc.com) avec la date souhaitée et l'heure de votre arrivée ou d'appeler directement la capitainerie au +33 (0)5 56 09 69 75.

### **| Combien de jours consécutifs puis-je réserver un bateau ?**

Vous pouvez louer un bateau jusqu'à deux jours consécutifs. Si vous souhaitez prolonger votre séjour à la fin de la location initiale, contactez-nous afin de savoir si le bateau est disponible.

### **| Puis-je réserver toutes mes sorties de l'année en une seule fois ?**

Non. Afin d'assurer une répartition équitable entre chacun de nos membres et d'éviter le surbooking, vous disposez de 4 crédits de réservation, un crédit correspondant à :

- Une demi-journée de navigation en week-end (samedi et dimanche) et jours fériés,
- Une journée de navigation en semaine (du lundi au vendredi) hors jours fériés.

Vous pouvez les positionner aux dates de votre choix. Une fois tous vos crédits de réservation placés sur le calendrier, il vous faudra attendre d'en consommer une partie ou la totalité avant de les replacer.

**IMPORTANT :** afin d'assurer un partage des réservations le plus juste possible entre les différents membres, il ne vous est pas possible de poser vos crédits sur plus d'un week-end à la fois. Par exemple, si vous avez réservé un bateau pour une journée complète un week-end en consommant 2 crédits, et que vous souhaitez faire de même le week-end suivant avec vos 2 crédits restants, il vous faudra attendre que vos 2 premiers crédits se soient libérés.

Il vous est en revanche tout à fait possible de réserver un bateau le samedi et le dimanche d'un même week-end, si vous disposez des 4 crédits nécessaires.

**PORT ADHOC BOAT CLUB**

Anse de la Chambrette, 33123 Le Verdon-sur-Mer  
T. +33 (0)5 56 09 69 75 M. [boatclub@port-adhoc.com](mailto:boatclub@port-adhoc.com)  
[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)



Exemples de planning de réservation :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

OU

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

### Combien de temps à l'avance dois-je réserver une sortie ?

Vous pouvez réserver une sortie 6 mois en avance jusqu'à la veille de votre départ.

### Suis-je sûr d'avoir un bateau si je réserve à la dernière minute ?

Le nombre de membres au sein du Boat Club est limité afin d'éviter tout surbooking. En cas de forte affluence, nous mobilisons des bateaux supplémentaires auprès de nos partenaires afin de vous assurer un taux de disponibilité maximum.

### Est-il possible de tester l'offre avant d'y adhérer ?

Oui. Nous vous proposons de tester nos bateaux sans engagement. Pour ce faire, deux modèles de la flotte du Port Adhoc Boat Club sont disponibles à la location à la demi-journée ou la journée :

- Flyer 6,6 Spacedeck (Bénéteau)
- N-ZO 700 Cabin (Zodiac)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la capitainerie de Port-Médoc par mail à l'adresse [boatclub@port-adhoc.com](mailto:boatclub@port-adhoc.com) ou par téléphone au +33 (0)5 56 09 69 75.

### Je suis un navigateur débutant, puis-je adhérer ?

Oui. Pour chaque souscription, nous vous offrons deux heures de prise en main des bateaux afin que vous puissiez profiter de vos sorties en toute sérénité. De plus, votre abonnement vous donne accès

PORT ADHOC BOAT CLUB

Anse de la Chambrette, 33123 Le Verdon-sur-Mer  
T. +33 (0)5 56 09 69 75 M. [boatclub@port-adhoc.com](mailto:boatclub@port-adhoc.com)  
[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)



à un certain nombre d'événements exclusifs, comme les ateliers de perfectionnement de La Vigie by Port-Médoc : armement & sécurité, cartographie, feux de navigation, etc.

**| Quelle est la différence entre les formules CLASSIQUE et DUO ?**

La formule CLASSIQUE permet la location d'un bateau par l'adhérent du Port Adhoc Boat Club (pilote responsable) ou par son co-adhérent (conjoint(e) ou enfant). Avec la formule DUO, deux adhérents et deux co-adhérents peuvent bénéficier de l'abonnement au Port Adhoc Boat Club.

**| Dois-je payer un droit d'entrée chaque année ?**

Non. Le droit d'entrée est un paiement unique, il n'est à régler qu'une seule fois au moment de votre souscription au Port Adhoc Boat Club.

**PORT ADHOC BOAT CLUB**

Anse de la Chambrette, 33123 Le Verdon-sur-Mer  
T. +33 (0)5 56 09 69 75 M. [boatclub@port-adhoc.com](mailto:boatclub@port-adhoc.com)  
[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)